

Discussion et congrès de l'U. D. de la Seine

...« Le prochain Congrès de l'U.D. sera sans doute un Congrès d'unanimité. Nous ne troublerons pas cette unanimité, mais nous souhaiterions que les délégués aient sans cesse la nostalgie des travailleurs inorganisés qui ne rejoindront le syndicat que lorsque l'union sera scellée... »

Ainsi s'exprimait Bernard, secrétaire de la Chambre syndicale typographique parisienne C.G.T., dans le n° 242 de *Le Travailleur Parisien*, journal d'informations hebdomadaires de l'U.D., le vendredi 7 mars 1958. On peut simplement ajouter qu'il ne s'est pas trompé, et le Congrès de l'U.D. des 27, 28, 29 et 30 mars n'a pas failli à la tradition.

Une fois de plus, ces assises de la plus grande union départementale de France ont répété, à l'annéon dirons-nous, les considérations de Benoît Frachon et autres au 31^e Congrès confédéral ou au C.C.N. de janvier sur « l'unité qui se développe », « les progrès de l'action unie ». Cette fois fois c'est Léon Mauvais qui a eu le privilège de lancer l'appel aux dirigeants des centrales F.O. et C.F.T.C. ...et promis, dès la fin des vacances de Pâques de le faire aux dirigeants de la F.E.N. autonome.

Le désintéressement des travailleurs, des syndiqués de la C.G.T. à l'égard de ce congrès fut total. Il est vrai que le corset bureaucratique est solide et que l'U.D. en tant qu'organisme de coordination de la Région parisienne réunissant salariés du secteur public et du secteur privé a depuis belle lurette abandonné toute ambition de ce genre.

Le meilleur exemple en est donné par Eugène Hénaff, un des secrétaires de cette U.D. qui ne trouva guère mieux, à la veille du 1^{er} avril et au cours de ce congrès, que de déclarer: « ...Mardi (1^{er} avril) il faudra s'opposer à toute tentative du patronat de faire supporter les conséquences possibles de la grève aux salariés. Mais il faut savoir voir le mécontentement qui existe dans les entreprises. A ces moments-là, les patrons ont peur. Et il est possible alors de faire aboutir des revendications de chaînes, d'atelier, d'usine sous la pression des travailleurs unis. Nous faisons confiance à nos militants pour savoir agir comme il convient... »

En fait de directions qui doivent « jouer leur rôle », Hénaff se contente d'interpréter celui de Ponce-Pilate. Nous n'allons pas recommencer dans cet article à reprendre, une fois de plus, les inévitables commentaires qu'appellent les insuffisances quant à l'action, à l'unification des revendications, à la coordination des luttes. Les déclarations de Frachon, Mauvais, Krasucki et Hénaff pénétrés de la nécessité de « convaincre les sommets de F.O. et C.F.T.C. » mais qui, empêtrés dans leur recherche du dialogue, oublient très facilement les besoins de l'ACTION et les aspirations des travailleurs.

Les débats sur l'unité pourront durer longtemps tant que l'académisme sur ces problèmes sera de rigueur. Les tribunes libres du *Travailleur Parisien* n'ont guère fait avancer le problème ni passionné les ouvriers.

Mais la tribune libre du *Travailleur Parisien* révèle bien davantage que la littérature de Pierre Lebrun et les honhomies de Benoît Frachon. Les différents camarades qui y sont intervenus abordent la question de l'unité sous un angle nouveau: par rapport à l'action, au programme.

Nous nous contenterons pour cette fois de citer quelques extraits de différentes contributions de militants responsables C.G.T. Ils trouvent, tout naturellement, leur place dans *La Vérité des Travailleurs*.

SOUSCRIVEZ A

“la Vérité des travailleurs”

Son CCP 6965-68 Paris

1° De R. Claeys, A. Burguière, M. Labille, au nom de la C.E. des communaux de la Seine et de la Seine-et-Oise, dans un article intitulé: « Pour que s'établisse la coordination entre les organisations C.G.T. »

Après avoir fait un bilan de l'action dans leur secteur de travail, et pris position contre les « cartels académiques », ces camarades et leur syndical général considèrent... «... comme une erreur le fait de ne pas entreprendre sur des problèmes déterminés une action qui peut lui être propre... » ... remarquant que l'unité réalisée dans le dernier trimestre 1957 entre les trois organisations syndicales fictive et formulent la conclusion suivante: « ...Ce ne sont pas les communaux de la Seine et Seine-et-Oise seuls qui pourront obtenir satisfaction sur la revendication générale d'augmentation des traitements.

« Nous considérons donc que pour revendication commune doit être organisée une action commune, cela suppose, bien sûr, l'unité avec les travailleurs F.O. et C.F.T.C., mais cela doit supposer aussi l'unité entre travailleurs C.G.T. d'administrations différentes, c'est vrai, mais ayant le même patron, à savoir: l'Etat. Il devrait être possible qu'une coordination entre ces organisations (services publics et de santé, fonctionnaires, P.T.T.) soit établie, non pas afin de définir les revendications puisqu'elles sont identiques et connues de tous, mais une coordination de l'action dans tout le sens que l'on doit donner à ce mot... »

(*Le Travailleur Parisien*, n° 244, 21-3-58.)

2° De R. Baron, secrétaire de la section syndicale des communaux de Courbevoie. (Article intitulé *Le Fantôme de l'Unité*). A propos des méthodes pour réaliser l'Unité.

« ...Nous connaissons les moyens qu'ont cru devoir employer nos dirigeants CGT: souligner la nécessité, l'utilité de l'unité d'action; dénoncer les réticences ou les silences, voire les refus de F.O. ou C.F.T.C.; répéter à longueur d'année: « l'unité est en marche, elle progresse car elle habite tous les cerveaux des travailleurs ». Y a-t-il défaitisme à prétendre que les résultats négatifs que nous observons sont la conséquence de cette conduite tenue depuis 10 ans... »

« ...L'Unité? Mais la réalisons-nous sous notre propre drapeau de la C.G.T.? C'est une question que se posent tous les travailleurs qui restent partisans de la grève générale. Ce dernier principe est presque devenu un mythe. Je vais m'expliquer par des exemples d'envergure, quoique partiels. Qu'y a-t-il de plus ressemblant à un « fonctionnaire » qu'un « agent des S.P. »? Or, la réalité est criante: quelle unité PERMANENTE s'est instaurée depuis 13 ans entre ces deux corporations? Qu'y a-t-il de plus approchant des bureaux de l'Etat ou des communes que ceux des P.T.T., de la sécurité sociale, ou des compagnies d'assurances? Le manœuvre de Paris ou d'une collectivité locale est-il si différent de celui qui travaille dans le secteur nationalisé? Pour faire marcher les trains entre l'Etoile et la Nation, a-t-on recruté une espèce de Français différente de celle qu'on emploie entre Saint-Lazare et Versailles? »

Depuis 1945, quelles mesures ont alors proposé nos dirigeants syndicaux pour unifier tous ces salariés dans l'action? J'ai posé personnellement une question de ce genre, il y a quelques cinq ou six mois, au délégué de l'U.D. venu à l'un de nos Conseils syndicaux; on pourrait presque dire que sa réponse fut: « Patience! l'espoir fait vivre ». (*Le Travailleur Parisien*, n° 245 du 25-3-58.)

Ces dernières remarques valables pour toutes les industries, branches, corporations ne font qu'illustrer le vide du programme revendicatif de la C.G.T. et le creux des belles phrases des Congrès. Les obstacles à l'unité de F.O. et de la C.F.T.C. ne doivent pas servir de prétexte à la C.G.T. pour pratiquer l'IMMOBILISME. Le dernier Congrès de l'U.D. face au 1^{er} avril ne nous démentira pas.

La grève du 1^{er} Avril dans le secteur public

Après les importants succès remportés, à la fin de l'année 1957, les agents du Gaz et de l'Electricité de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. doivent entamer de nouvelles luttes pour obtenir le respect et l'application des engagements pris à leur égard.

D'autre part la hausse constante du coût de la vie, conséquence directe et inévitable de l'effort financier exigé par la continuation de la guerre d'Algérie, a pratiquement annulé les effets de l'augmentation de salaires arrachée en novembre dernier.

Devant le refus brutal opposé à leurs légitimes revendications, les travailleurs du secteur nationalisé entraînant avec eux la fonction publique et les mineurs, reprennent le chemin de la lutte.

A la tentative de dernière heure de paralyser leur mouvement par la promesse d'une table ronde (une de plus) qui, au mois de mai, reprendrait l'étude complète des salaires, les agents du secteur public ont répondu par une magnifique grève de 24 heures, prélude à des actions beaucoup plus importantes si le besoin s'en faisait sentir.

L'ampleur du mouvement, son unité, doivent donner à réfléchir à ceux qui font si bon marché du niveau de vie des masses laborieuses.

Les travailleurs de nos industries, pas plus que les autres, n'ont l'intention de faire les frais de la politique de guerres coloniales, à jet continu, pratiquée par la bourgeoisie de notre pays. Les soucis causés, à celle-ci, par la lutte des peuples colonisés pour leur libération, ne sont pas les nôtres.

Il est clair que le gouvernement Gaillard ne peut pas financer la poursuite et l'intensification de sa guerre et satisfaire simultanément les revendications des travailleurs en particulier ceux de la fonction publique et du secteur nationalisé. L'équilibre précaire de son budget, le délabrement de la situation économique du pays, ne le permettent pas.

Dans ce sens, en intensifiant les luttes pour le maintien et l'amélioration de leur niveau de vie, les travailleurs participent indirectement à la lutte contre la guerre d'Algérie. Il appartient aux responsables syndicaux de faire comprendre aux travailleurs de notre pays que la lutte des peuples colonisés contre l'impérialisme français est la nôtre.

Les centaines de milliers de grévistes du premier avril ont bel et bien l'intention d'arracher ce qui leur est dû. On aurait intérêt en face de nous à s'en convaincre sérieusement. D'autant plus que de tous côtés éclatent les signes d'un mécontentement général.

Si les confédérations syndicales voulaient faire preuve d'un peu de réalisme et réaliser l'unité qui actuellement fait la force de quelques corporations, les conditions seraient réunies par la classe ouvrière, pour remporter aussi bien sur le plan économique que sur le plan politique des victoires beaucoup plus importantes encore que celles combien lointaines déjà, de la Libération.

Un correspondant.

ABONNEZ-VOUS

à « La Vérité des Travailleurs »
bi-mensuelle à 12 pages

— 6 mois: 12 numéros .. 400 fr.

— 1 an: 24 numéros ... 800 fr.

— Sous pli fermé, respectivement. . . . 800 et 1.600 fr.

Réglez par mandat:

C.C.P. 6965-68 Paris

64, rue de Richelieu, Paris-2^e.